



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, vendredi 9 février 2018

Bilan de la délinquance 2017

Le ministère de l'Intérieur a publié le 25 janvier 2018 les chiffres nationaux de la délinquance en 2017.

Pour Mayotte, ils s'établissent ainsi :

La délinquance générale, après une augmentation de **2,27 % en 2016**, **l'année 2017 est marquée par une baisse de 9 %**, soit 808 faits en moins sur 8989 faits constatés au total.

Les atteintes aux biens (AAB) connaissent une baisse significative de **10,7 % par rapport à 2016**, ce qui se traduit par une baisse notable de 18,4 % des cambriolages, passant de 1612 à 1316 faits constatés.

Les atteintes à l'intégrité physique (AVIP) baissent de **moins 9,3 % par rapport à 2016**.

Néanmoins, la situation reste préoccupante pour les violences non-crapuleuses avec une hausse de 4,7 % soit plus 99 faits, qui sont liées en partie aux rixes entre jeunes et aux violences provenant du milieu scolaire.

Les services de police et de gendarmerie obtiennent cette année encore des résultats encourageants en matière d'élucidation. En effet, **le taux d'élucidation pour les atteintes à l'intégrité physique des personnes est de 59 % et celui pour les atteintes aux biens est de 19 %**. Ces deux taux sont en augmentation par rapport à 2016.

Le nombre de personnes mises en cause suit cette tendance haussière grâce à la forte mobilisation des forces de sécurité intérieure dans la lutte contre la délinquance.

- 1816 personnes ont été placées en gardes à vue, soit + 18,3 % par rapport à 2016.
- 1505 mineurs ont été mis en cause (sans néanmoins qu'ils aient été placés en garde à vue), soit + 31,9 % par rapport à l'année 2016 ;

Quant à la sécurité routière, le nombre de personnes tuées sur les routes à Mayotte est resté stable par rapport à 2016, avec 8 victimes. Cependant, on observe une forte augmentation du nombre d'accidents corporels ; 135 personnes blessées en plus par rapport à l'année 2016.

Afin d'endiguer cette tendance, les forces de l'ordre resteront mobilisées sur des opérations de contrôle ciblées principalement sur les vitesses élevées et les conduites à risques.

Les chiffres indiqués reflètent uniquement les faits ayant été rapportés aux forces de l'ordre.

Le Préfet encourage de nouveau l'ensemble de la population à déposer plainte auprès de la gendarmerie et de la police nationale et d'apporter leur éventuel témoignage à ces mêmes autorités afin d'avoir une vision plus complète de la situation de la délinquance sur l'île.

Chiffre délinquance 2017 (Département de Mayotte)

Les chiffres retenus concernant les AAB et les AVIP sont les faits commis dans le département mais enregistrés sur l'ensemble du territoire national (plaintes déposées à Mayotte et hors Mayotte).

Indicateurs	2016 (nombre de faits)	2017 (nombre de faits)	Evolution
Délinquance générale	9797	8989	- 9 %
Atteintes aux biens (AAB)	6047	5397	-10,7 %
dont cambriolages	1612	1316	-18,4 %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	3520	3191	-9,3 %
dont violences non crapuleuses	1739	1838	+5,7 %
Taux élucidation			
AAB	862	1027 (soit 19,1% de faits élucidés)	+19,1 %
AVIP	1649	1867 (soit 59% de faits élucidés)	+13,2 %
Mis en cause			
Nombre de garde à vue	1535	1816	+31,9 %
Mineurs mis en cause	1141 (soit 30,3 % des mis en cause)	1505 (soit 30,3 % des mis en cause)	+18,3 %
Sécurité routière			
Nombre de tués	8	8	0 %
Nombre de blessés	218	353	+ 61,9 %